



**Estimations économiques
de la mise en oeuvre d'une
infrastructure de données
géographiques**



Remarques préalables

- Les autorités publiques n'ont pas attendu la directive Inspire pour publier sur Internet des données géographiques.
- La directive facilite cette publication en précisant, dans ses règlements techniques, les conditions concrètes de l'interopérabilité technique (et sémantique), fondées sur les normes internationales.
- Grâce à cette normalisation, la directive contribue à diminuer les coûts.
- La création de données ou leur mise à jour n'est pas liée à INSPIRE et n'est donc pas prise en compte



Les bases de l'étude financière

- Peu d'études comparables au niveau mondial
- Une étude générale menée au niveau de l'ensemble des États membres
- Une étude sur la Catalogne (7,1 millions d'habitants, investissement de 1,5 million d'euros en 5 ans)
- Une étude sur la Lombardie (10 millions d'habitants, investissement de 1,3 million d'euros en 3 ans)
- Une étude sur le Royaume-Uni (DEFRA) (63 millions d'habitants, investissement entre 55 et 60 millions de livres en 10 ans, et les gains entre 70 et 130 millions de livres par an.



Résultats

Selon ces études :

- Pour l'ensemble des États membres, investissement de 115 M€ par an pendant 10 ans (cohérent avec l'étude d'impact financier réalisée par le ministère)
- Gains 7 à 8 fois supérieurs : de 770 à 1150 M€
- Délai de retour des investissements liés à la mise en œuvre d'Inspire : 6 mois



Les gains réalisés

- Réduction de la duplication des données
- Raccourcissement des délais de réalisation d'études environnementales et d'impact (accès plus rapide et plus facile à des données harmonisées)
- Meilleure efficacité et meilleur ciblage des politiques environnementales, sanitaires et de prévention des risques
- Meilleure efficacité des autorités publiques (gain de temps pour le personnel répondant aux questions des citoyens et des entreprises, et pour ceux-ci)



La méthode de l'étude d'impact

- On a cherché à chiffrer l'enveloppe supérieure des dépenses mais avec l'hypothèse d'une mutualisation.
- Pour les régions et les départements, on a utilisé les résultats de l'étude sur la Catalogne, qui est assez comparable et présente 2 avantages : elle porte sur un cas réel et repose sur la méthodologie recommandée par le JRC (centre de recherche de la Commission européenne).
- Pour le cas plus simple des communes, qui bénéficient d'un échéancier long, on a calculé directement les coûts.



Coût d'Inspire pour la France

Coût annuel d'Inspire (moyenne sur 5 ans) :

- 1,6 M€ pour l'État et les opérateurs nationaux de services publics,
- 2 M€ pour les régions,
- 1 M€ pour les départements,
- 7,8 M€ pour les communes et les EPCI, qui représentent la part globale la plus importante, mais éclatée entre des milliers de communes



L'étude néo-zélandaise : les barrières

- La seule étude macro-économique sur un pays comparable au nôtre
- Analyses sectorielles pour le public et le privé
- Barrières et opportunités du partage de l'IG
- Gains de productivité de +0.5% la première année et +0.5% les années suivantes.

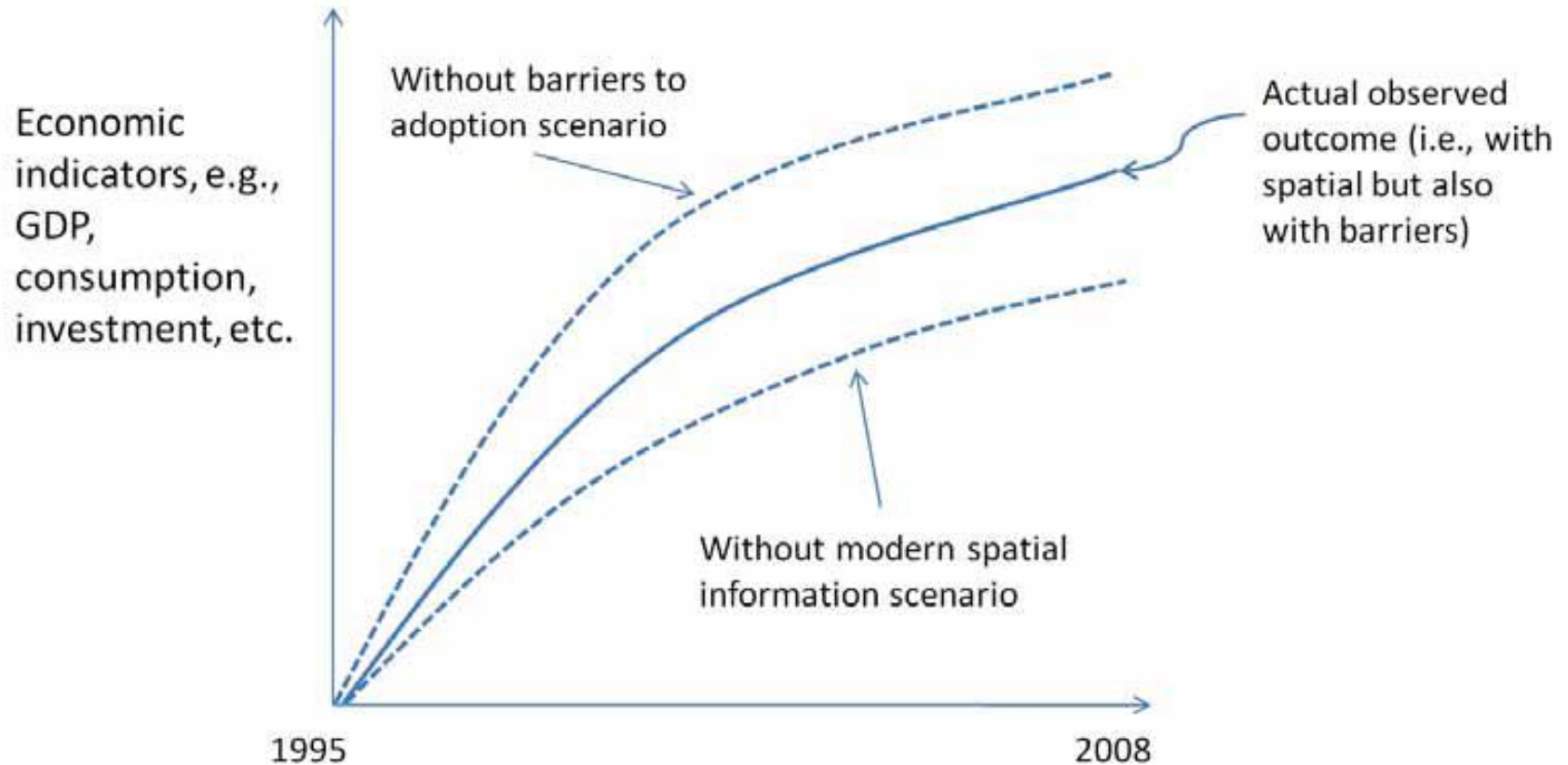


L'étude néo-zélandaise : les barrières

Le Geospatial Research Centre's capability mapping report (Park et al., 2008) a identifié la liste des points problématiques prioritaires suivants pour le secteur de l'information géographique en Nouvelle-Zélande

1. Manque de compréhension des enjeux portés par les données géographiques
 - 2. Problèmes de l'accès aux données
 - 3. La question du manque de personnel qualifié
 - 4. La difficulté de lancer/développer une affaire en N-Z et de l'étendre à l'étranger
 - 5. Accès au financement
 - 6. Les questions informatiques
 - 7. Information et utilisation limitées des normes, métadonnées et protocoles (internationaux)
 - 8. La question du Gouvernement.

L'étude néo-zélandaise : les barrières





L'étude néo-zélandaise : les gains de productivité

- Agriculture, Foresterie (+0.5%)
 - Construction (+0.4%)
 - Transports (+1.0%)
 - Services publics (+0.52%)
 - Autres secteurs (+0.15% à +0.25%)
- => un gain de PIB « sans barrières » de +0.27%



L'étude néo-zélandaise transposée en France

- un gain de PIB « sans barrières » de +5,1 Md€
- 29 000 emplois par an



Conclusions

- Des estimations de coûts de 2010 en mode analogique
 - Sont-ils vérifiés?
- La méthode déployée en Catalogne est universitaire, à base d'enquêtes et d'entretien;
- La méthode déployée en Nouvelle-Zélande est économique.
- Les deux sont lourdes et demandent des moyens conséquents